JE RÉNOVE MA FAÇADE

" L’opération façades " de la Com'com a pour objectif de favoriser une rénovation qualitative des façades des immeubles privés en centre ville de Millau et centre-bourgs des autres communes.

L'opération façade contribue à l'embellissement du cadre de vie et à la rénovation des centres anciens et bourgs, par l'octroi d'aides.

Vous êtes propriétaire occupant, bailleur, copropriétaire ou une association, vous souhaitez rénover la façade de votre logement/immeuble ? La Communauté de communes vous accompagne.

Les conditions pour bénéficer des aides à la rénovation de façade

- Être dans un périmètre spécifique (voir le pèrimètre ci-dessous) ;
- Avoir une façade visible depuis le domaine public ;
- Traiter l’intégralité de la façade

Il est conseillé de faire appel à un architecte conseil ou à un maître d’oeuvre qualifié, garant des préconisations architecturales.

Les périmètres

consulter le périmètre de Millau et des autres communes

Les cahiers de recommandations

Les recommandations architecturales pour le centre ville de Millau

Les recommandations architecturales pour les centres bourgs des autres communes